

L'économie mondiale à l'horizon 1990

La crise de l'économie mondiale est d'abord une crise industrielle. Sans doute les chocs pétroliers successifs ont-ils puissamment contribué à déstabiliser les économies nationales comme les échanges internationaux ; sans doute, également, faut-il prêter une attention soutenue aux tensions monétaires découlant des politiques restrictives menées depuis 1979, qui ont marqué un retournement complet par rapport aux tendances antérieures. Mais s'il est indispensable de conjurer aujourd'hui les risques monétaires et financiers comme hier les déséquilibres énergétiques, c'est dans l'industrie que se trouvent les origines les plus profondes de la crise et les enjeux majeurs à l'horizon 1990 (1).

1
**La troisième
révolution
industrielle en jeu**

L'affaiblissement de l'industrie que l'on a pu observer dans nombre de pays développés au cours des dernières années ne correspond nullement à une tendance irréversible qui mènerait vers une société « post-industrielle ». Dans les prochaines décennies, *l'industrie demeurera le moteur des transformations structurelles qui affecteront les modes de consommation comme les modes de production*, et le développement du secteur tertiaire ne pourra se faire de façon saine que dans la mesure où il prendra appui sur une industrie rentable et dynamique.

Il n'apparaît pas non plus que l'économie mondiale soit entrée de façon irrémédiable et définitive dans une ère de croissance lente. La mutation technologique, qui est aujourd'hui en œuvre à partir de la filière électronique et qui se poursuivra demain par le développement des bio-industries, marque une nouvelle étape du progrès. On perçoit désormais les potentialités d'un nouveau type de croissance, plus économe en énergie et en matières premières : le renouvellement même des modèles de développement effacera les perspectives erronées d'épuisement des ressources naturelles, qui étaient fondées sur une simple extrapolation des tendances passées.

Ainsi la période actuelle de crise et d'instabilité, après des décennies où le rythme de croissance et la configuration du système mondial avaient été relativement stables, peut être interprétée comme une phase de transition entre deux révolutions industrielles. Car si le progrès scientifique et technique est relativement continu, les mouvements économiques de longue période accusent des discontinuités. Une révolution industrielle, ce n'est pas seulement une mutation technologique, c'est aussi la façon dont le régime de croissance assure une cohérence dynamique à l'intérieur des économies nationales et dans leurs relations mutuelles. D'une part, en effet, il faut que soient trouvés simultanément les modes de production, de consommation et d'organisation sociale qui offrent le terrain le plus propice au développement des innovations. D'autre part, le système monétaire et la spécialisation internationale doivent reposer sur des règles du jeu acceptées, tout en laissant le champ libre à une transformation graduelle des rapports de force.

A chaque révolution industrielle est associé un mode d'organisation des relations économiques internationales. Jusqu'à présent, celui-ci a toujours été mis en place sous l'impulsion de la nation qui a exercé un rôle

(1) Les perspectives présentées dans cette Lettre tirent les conclusions d'une étude du CEPII sur « L'économie mondiale en crise », à paraître en décembre aux éditions Economica.

dominant pendant la période correspondante. En sens inverse, on peut observer que le déclin de l'économie américaine a été de pair avec la remise en cause des anciennes formes d'échanges commerciaux, illustrée notamment par les chocs pétroliers, et avec l'effacement du système monétaire international institué après la Seconde Guerre mondiale. L'abandon des contraintes qu'imposait le système de Bretton-Woods a permis de surmonter — mais non pas de résoudre — les déséquilibres financiers provoqués par le premier choc pétrolier. Il a facilité l'endettement massif en dollars d'un grand nombre de pays et de firmes, ce qui a contribué à limiter le ralentissement de la croissance mondiale. Mais cet endettement a engendré une sur-liquidité de l'économie mondiale, qui a facilité le développement de l'inflation puis, par réaction, a suscité le retournement de la politique monétaire américaine à partir de 1979.

2
L'impasse
des politiques
macro-économiques

Ralentissement de la croissance et accélération de l'inflation trouvent leur origine profonde dans les pays industriels les plus avancés. *Pour importants qu'ils soient, les chocs pétroliers n'ont fait qu'accélérer et amplifier une crise apparue, dès la fin des années soixante, dans le secteur moteur de l'industrie manufacturière (2).* Paradoxalement, celui-ci se trouve en effet en position d'infériorité relative vis-à-vis du reste de l'économie, tant pour la fixation de ses prix que pour la détermination de ses salaires.

Pendant la plus grande partie des années soixante, les prix industriels augmentaient moins vite que ceux du secteur tertiaire, mais l'industrie pouvait compenser ce handicap à une époque où la croissance de la productivité du travail restait soutenue. Le ralentissement de la productivité apparu à la fin des années soixante, accompagnant le fléchissement du rythme de croissance, provoque une dégradation générale de la rentabilité industrielle, d'autant plus marquée que les salaires réels continuent de progresser rapidement et que la productivité apparente du capital diminue.

Après le premier choc pétrolier, la hausse relative des coûts salariaux dans l'industrie s'accélère. En outre, la dégradation des termes de l'échange extérieur pèse directement sur sa rentabilité. L'industrie ne peut faire autrement que d'élever ses prix et ne joue plus le rôle de modérateur de l'inflation qu'elle avait jusqu'alors. Elle ne peut non plus créer d'emplois, et en perd même dans de nombreux pays.

Ce n'est pas davantage le secteur tertiaire qui peut résoudre le dilemme emploi-inflation. Au cours des années soixante-dix ce secteur a servi de refuge pour l'emploi dans des conditions structurellement inflationnistes. Ayant adapté sa productivité à l'offre de main-d'œuvre, il n'a pu absorber la hausse des salaires nominaux que par l'inflation.

Dans un premier temps, des politiques keynésiennes de relance ont tenté de soutenir la croissance, mais elles ont engendré une montée des transferts et des déficits publics et aggravé l'inflation sans permettre d'enrayer la montée du chômage. *Les politiques monétaires restrictives qui, à partir des Etats-Unis, s'étendent désormais à l'ensemble du monde sous la pression de la contrainte extérieure, ont des effets encore plus pervers sur l'industrie, car elles ignorent totalement les racines structurelles de l'inflation.* En tentant de lutter contre celle-ci par l'action sur la liquidité générale de l'économie, elles aggravent le mal dans les pays où elles sont appliquées le plus vigoureusement. Le maintien de taux d'intérêt élevés et la faiblesse des demandes nationale et internationale bloque alors l'investissement industriel. L'industrie ne pouvant se réorganiser, la crise se prolonge.

La crise pourrait même se transformer en krach financier si quelques grands débiteurs (Etats ou firmes) se montraient simultanément incapables de faire face à leurs échéances et si les banques centrales n'étaient

(2) Voir « L'accentuation des mutations industrielles » (*La Lettre du CEPII*, n° 22, juin 1982).

pas alors en mesure d'empêcher les faillites en chaîne de banques privées. Le plus probable, en fait, est que pour éviter d'en arriver à une telle extrémité le système bancaire se contente de rééchelonner les dettes sans fournir les ressources nécessaires à la croissance, généralisant ainsi la dépression de la demande mondiale.

Ce scénario souligne l'urgence d'une reprise de la coopération financière internationale qui ne se limite pas au rééchelonnement au coup par coup des dettes des pays insolubles. Il s'agit, dans un premier temps, de parvenir par la concertation à fixer des normes à la progression des liquidités internationales. Il peut s'agir, dans un deuxième temps, d'institutionnaliser la gestion monétaire internationale en donnant au FMI plus de poids dans l'émission de moyens de paiements qu'il n'en a aujourd'hui. Encore faut-il qu'à la réorganisation monétaire corresponde une restructuration industrielle dans les pays les plus avancés : ce n'est ni de l'Est, ni du Sud, que viendra la relance de l'économie mondiale d'ici 1990.

3
**États-Unis et Japon :
 concurrence ou
 complémentarité ?**

L'insuffisance des politiques macro-économiques rend inévitable une action en faveur de l'industrie. Cette action peut prendre la forme de simples mesures de protection : c'est le cas aux États-Unis. Elle peut aussi, de façon plus ambitieuse, privilégier certains choix sectoriels : c'est le cas au Japon.

Aux États-Unis, le gouvernement s'efforce d'obtenir des exportateurs étrangers qu'ils limitent volontairement leurs ventes, et négocie avec eux l'accès de produits américains sur leurs propres marchés. En fait, bien qu'au cours des années soixante-dix les accords d'autolimitation se soient multipliés, ils n'ont guère ralenti la pénétration étrangère : ou bien d'autres fournisseurs ont pris la place de ceux dont les produits étaient pénalisés ; ou bien les exportateurs ont réussi, en vendant des produits de haut de gamme, à gagner sur la valeur ce qu'ils perdaient sur la quantité.

Alors que la sur-évaluation du dollar favorise les importations, les pressions pour renouveler et étendre les mesures restrictives se multiplient. On peut craindre qu'elles ne soient étendues faute d'une amélioration de l'offre américaine. La protection pourrait s'élargir jusqu'à empêcher le rachat d'entreprises dans les secteurs de haute technologie, où la concurrence japonaise est particulièrement redoutée.

Au Japon, l'apparente protection dont jouit l'industrie n'est due pour l'essentiel ni aux mesures douanières ni à la sous-évaluation du Yen. Elle tient à la force des grands groupes avec leur réseau de filiales et de sous-traitants. Cette intégration favorise les échanges entre les producteurs japonais, dont la solidarité interdit pratiquement le rachat d'entreprises en déclin par des étrangers.

Mais la réussite de l'économie japonaise ne tient pas seulement à l'auto-protection de son tissu industriel. Elle est aussi le fruit d'une stratégie de spécialisation où la très forte productivité de quelques pôles compense les performances moyennes d'autres branches. Ainsi est obtenue une baisse du prix relatif de l'industrie qui — en permettant de freiner les tensions inflationnistes — rend possible la création régulière d'emplois dans le secteur des services.

Le « modèle » japonais n'est cependant pas transposable tel quel aux autres pays, et il est lui-même menacé dans la mesure où il s'appuie sur une croissance soutenue des exportations. Dans une économie mondiale qui tend vers une croissance zéro, il va être de plus en plus difficile pour ce pays de maintenir une croissance positive en envahissant les marchés de ses partenaires. Or, si le Japon dispose d'une organisation sociale originale, d'une remarquable souplesse d'adaptation et des technologies les plus avancées, il n'a pas le poids et l'autorité nécessaires pour restructurer à lui seul l'économie mondiale ; il n'a pas de puissance politique, ses multinationales ne disposent encore que de 8 % des actifs détenus à l'étranger dans le monde, sa monnaie subit la domination du dollar.

Face à la récession mondiale, le Japon n'a pas de stratégie de rechange. Il risque de se heurter à un renforcement du protectionnisme aux Etats-Unis si les autorités américaines maintiennent leur politique monétaire actuelle et empêchent ipso facto la modernisation de leur industrie. Dans ces conditions, l'accentuation des pressions japonaises sur les autres marchés du monde conduira nécessairement à une exacerbation des conflits commerciaux et à une dépression cumulative de l'économie mondiale dont le Japon lui-même sera la victime. On retrouve ici, sous l'angle industriel, le scénario évoqué précédemment.

Ce scénario est déjà enclenché. Il est à craindre qu'il continue à se développer tant que les principaux acteurs croiront avoir une chance de sortir de la crise par des politiques globales. Ce n'est peut-être que devant l'imminence des dangers que pourrait s'amorcer un scénario de revitalisation simultanée des Etats-Unis et du Japon. Ainsi se trouverait matérialisée l'idée déjà ancienne d'un basculement du centre de gravité de l'économie mondiale vers le Pacifique.

4 Vers une Europe industrielle ?

L'Europe subit la crise financière comme elle subit la crise industrielle. Elle connaît une très forte aggravation du chômage et sa croissance a été plus faible, depuis 1975, que dans les autres régions du monde à l'exception de l'Afrique. Les investissements productifs y sont très faibles. *En l'état actuel des politiques suivies par les pays membres de la CEE, celle-ci n'apparaît capable ni de sortir de façon autonome de la crise, ni de tirer parti, pour tous ses membres, d'un éventuel assainissement financier et d'une réorganisation de l'industrie mondiale sous l'influence du couple Japon - Etats-Unis.*

Le dynamisme des échanges intra-européens a été spectaculaire de 1960 à 1973. Il s'est tassé ensuite sous l'effet de la demande de nouveaux partenaires comme les pays de l'Est et de l'OPEP, ainsi que du ralentissement de la croissance des pays membres. Les baisses tarifaires qui ont suivi le Tokyo-round ont contribué à réduire l'intérêt du marché communautaire. Quant à l'intégration de nouveaux partenaires de l'Europe méridionale ou septentrionale, elle ne relancerait sans doute pas les échanges entre pays européens : ceux-ci forment déjà, du point de vue commercial, un ensemble intégré.

L'Europe constitue ainsi un vaste marché où la préférence communautaire a perdu de son pouvoir attractif. Les entreprises n'ont pas d'intérêt évident à s'associer avec des partenaires de la communauté : il est souvent préférable pour elles de se lier à des entreprises américaines ou japonaises qui apportent de nouveaux marchés et de nouvelles techniques. Dans l'hypothèse d'une dépression cumulative, l'Europe pourrait devenir un champ clos où les firmes appuyées par leurs partenaires étrangers se livreraient des luttes sans merci. De nombreux exemples montrent que la concurrence entre pays européens devient un substitut à la concurrence USA-Japon. Dans les secteurs nouveaux, le morcellement des efforts nationaux conduit d'ores et déjà à des dépenses considérables sans que la masse critique de recherche soit atteinte.

Sans doute la croissance pourrait-elle reprendre sous une impulsion nippo-américaine. Mais l'Europe risquerait alors de n'être plus qu'une zone de second rang où chaque pays chercherait à tirer profit de la reprise pour son propre compte.

Si la construction de l'Europe industrielle apparaît rationnelle, elle ne va pas de soi. Elle n'a de chance que si elle respecte les différences profondes dans la compétitivité et la spécialisation des pays membres, et si elle peut aboutir à une répartition acceptable des avantages entre partenaires. La division du travail doit viser à réduire les déséquilibres entre les nations et à renforcer la position internationale de l'Europe. C'est l'Europe des projets industriels conjoints qu'il faut construire.

Rédaction :

Centre
d'études prospectives
et d'informations
internationales,
9, rue Georges-Pitard,
75015 Paris.
Tél. : 842.68.00.

Rédacteur en chef :
Gérard Lafay.

Edition :

La Documentation française,
Abonnement d'un an
(8 numéros) : 120 F.

Commande adressée à
La Documentation française,
124, rue Henri-Barbusse,
93308 Aubervilliers Cedex.

Règlement à réception
de la facture.

Directeur
de la publication :
F. Gallouédec-Genuys.

CPPP n° 1462 AD.
Dépôt légal n° 1 369,
4^e trimestre 1982.

Imp. Graphic-Expansion S.A.,
Nancy.

Imprimé en France.